

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20251106_P_130
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture – Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec « JEUX en SOCIÉTÉ », pour l'organisation d'une résidence de médiation "création d'un jeu" avec toutes les écoles du réseau de lecture publique du territoire, ainsi qu'un atelier collectif à destination de tout public « Créer un jeu de cartes ».

Le Président,

N° 20251106_P_130

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

JEUX en SOCIÉTÉ
Représenté par Nicolas LEPROUST
12 rue de Vimy
69260 Neuville sur Saône

N° SIRET : 953 145 687 00018

Pour l'organisation d'une résidence de médiation "création d'un jeu" à destination de toutes les écoles du réseau de lecture publique du territoire, ainsi qu'un atelier collectif pour tout public « Créer un jeu de cartes ».

Dates : Du mois d'avril au mois de juin 2026

Lieux : Toutes les écoles du réseau de lecture publique du territoire, la médiathèque « Au fil des Mots » à Saint-Just-Malmont et la médiathèque « Les Mots Passants » à Aurec-sur-Loire.

Public :

-Pour la résidence : Tous les enfants fréquentant les classes de CM1 et/ou CM2 des écoles du réseau de lecture publique du territoire.
-Pour l'atelier : Tout public

Montant : 2290€ TTC (frais de déplacements inclus)

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 06 novembre 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251106-20251106_P_130-AU
Reçu le 19/11/2025